

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA GESTION DES
DÉCHETS SOLIDES ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE**
Communiqué de presse

Boulettes de goudron sur le rivage : Des rejets clandestins difficiles à tracer

Le ministère de l'Environnement, de la Gestion des déchets solides et du Changement climatique informe le public que, depuis le mercredi 2 septembre 2026, des boulettes et plaques éparses de goudron ont été observées sur la plage de Pointe d'Esny, ainsi qu'à l'Île des Deux Cocos, Blue Bay, Vieux Grand Port, Bois des Amourettes, Rivière des Créoles et sur les plages de Bras d'Eau et de Poste Lafayette.

ORIGINE PROBABLE

Ces résidus proviendraient des rejets illégaux d'eaux de cale, soit un mélange d'eau de mer, de fioul, de lubrifiants, de solvants et de métaux lourds, par des navires empruntant le couloir maritime au large de Maurice.

Sous l'action des vagues et du vent, ces résidus se solidifient progressivement avant de s'échouer sur le littoral sous forme de boulettes ou de plaques de goudron.

INTERVENTION DES AUTORITÉS

Depuis mercredi, des officiers du ministère, de la Police de l'Environnement, de la National Coast Guard, de la Special Mobile Force et de la Beach Authority sillonnent les zones concernées pour effectuer des relevés et procéder au nettoyage.

Conformément au Plan national de contingence contre la pollution par hydrocarbures (NOSCP), la Special Mobile Force, responsable du nettoyage du littoral en pareil cas, a été dépêchée sur place pour collecter les résidus, avec l'appui des officiers de la National Coast Guard. La Beach Authority assure, pour sa part, le nettoyage des plages publiques concernées.

Il est précisé que l'usage de barrages flottants n'est pas adapté au confinement de ce type de résidus.

DIFFICULTÉS D'IDENTIFICATION

Identifier le ou les navires à l'origine de ces rejets reste complexe, en raison de la densité du trafic maritime dans la zone.

Ces infractions surviennent généralement au large, hors de la vue des autorités, souvent de nuit ou par mauvais temps afin d'en dissimuler les traces.

Par ailleurs, les satellites d'observation ne permettent pas de détecter ce type de résidus.

Les conditions météorologiques difficiles de ces derniers jours — avec une mer agitée au-delà des récifs, houle du sud-ouest et vent soutenu — ont contribué à l'échouage de ces résidus sur les zones touchées.

TRAITEMENT DES DÉCHETS

Les boulettes et plaques de goudron collectées sont acheminées vers le centre de stockage de déchets dangereux de La Chaumière, en vue d'une élimination sécurisée.

À ce lundi 7 septembre 2026 matin, aucun autre nouveau dépôt de goudron n'a été observé sur les plages mentionnées plus haut.

Un suivi rapproché de la situation est assuré par les autorités concernées.

7 SEPTEMBRE 2026